

PARTIE 1

LE DIAGNOSTIC TERRITORIAL



Chapitre 2. Caractérisation et évolution de la structure démographique

Chapitre 3. Les infrastructures, équipements et services publics

Chapitre 4. Caractérisation de la structure commerciale

Chapitre 5. L'organisation et la planification des réseaux de transport

Chapitre 6. La gestion des périmètres d'urbanisation de la MRC de L'Assomption

Chapitre 7. Caractérisation et évolution de la zone agricole

Chapitre 8. Le réseau hydrographique, les milieux humides, le couvert forestier, la foresterie urbaine et le portrait de la biodiversité de la MRC de L'Assomption

Chapitre 9. Les ressources patrimoniales, culturelles et paysagères

Chapitre 10. Le portrait récréotouristique

Chapitre 11. Les éléments de contraintes à l'occupation du sol

Chapitre 12. Le potentiel de développement des ressources énergétiques de la région

CHAPITRE 2. CARACTÉRISATION ET ÉVOLUTION DE LA STRUCTURE DÉMOGRAPHIQUE

Au cours des prochaines décennies, la structure démographique québécoise, à l’instar des sociétés occidentales, subira de profondes mutations. Le vieillissement de la population constitue sans conteste, un facteur important de l’évolution démographique québécoise dont les implications sociales et économiques sont variables selon le territoire concerné. Ce chapitre portera ainsi sur la caractérisation et l’évolution de la structure démographique de la MRC de L’Assomption. D’abord, nous examinerons le contexte métropolitain dans lequel évolue notre MRC. Par la suite, nous tenterons de positionner notre territoire à l’égard des scénarios démographiques prévisionnels et des grandes tendances, notamment en ce qui concerne le vieillissement de la population, l’évolution des ménages et l’immigration.

2.1 UN CONTEXTE POPULATIONNEL SOUS L’INFLUENCE DE LA MÉTROPOLE

La MRC de L’Assomption évolue au sein d’un vaste territoire métropolitain qui compte plus de 3,7 millions d’habitants. De par sa position géographique, notre territoire est indissociable de la dynamique métropolitaine. Ce déploiement des activités et des personnes à l’échelle d’une agglomération conditionne désormais l’attractivité et la compétitivité des grandes métropoles, notamment celle de Montréal.

Au cours de la période 1986-2010, la population de la CMM a progressé de 27 % (tableau 2.1). Si l’ensemble des cinq grands secteurs géographiques de notre métropole a connu une progression de sa population au cours de cet horizon, ce sont toutefois les couronnes Nord et Sud qui ont enregistré la plus forte croissance relative, soit 86 % et 68 % respectivement.

Tableau 2.1 Population totale des secteurs géographiques de la CMM (1986-2010) et projection de la population à l’horizon 2031.

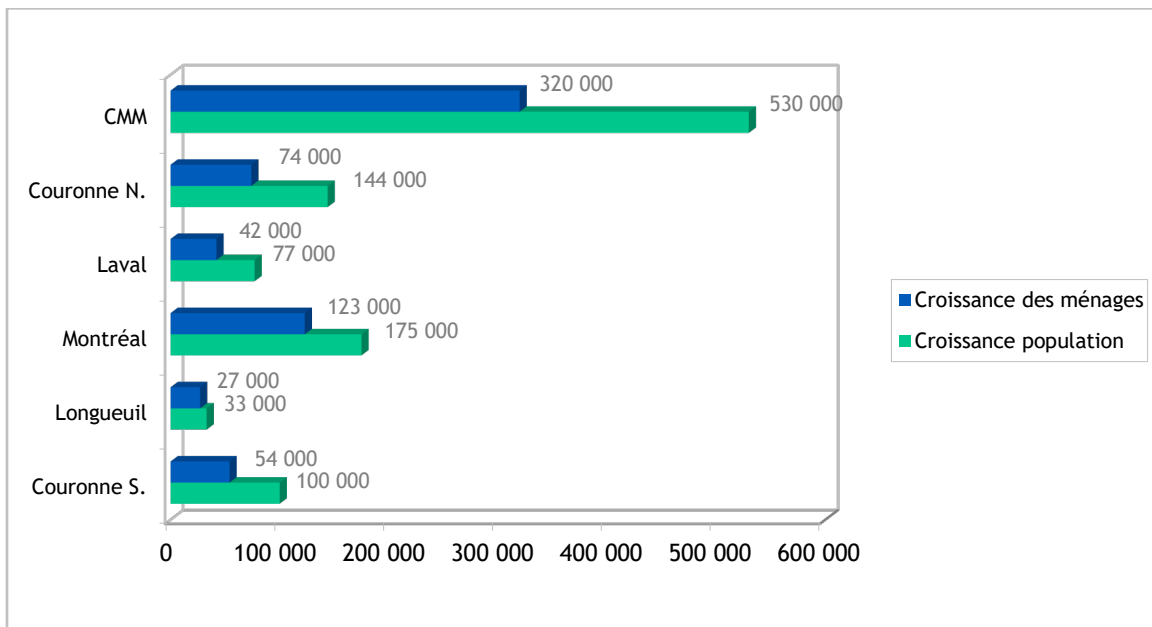
Secteurs CMM	1986	1991	1996	2001	2010	2031
Montréal	1 752 582	1 775 871	1 775 846	1 812 723	1 934 082	2 100 800
Laval	284 164	314 398	330 393	343 005	398 667	478 900
Longueuil	347 273	370 379	373 009	371 934	401 764	433 200
Couronne Nord	289 159	369 298	417 856	444 649	537 802	696 100
Couronne Sud	274 895	327 410	367 988	386 148	462 751	572 700
Total	2 948 073	3 157 356	3 265 092	3 358 458	3 735 066	4 281 700

Source : Institut de la statistique du Québec, 2009b, CMM, 2007a et CMM, 2011a.

Entre 2011 et 2031, la population de la CMM devrait augmenter de 530 000 personnes. Si les tendances se maintiennent, ce sont les couronnes Nord, Sud et Laval qui afficheront les plus fortes croissances relatives de leur population d’ici 2031.

Au cours de cet horizon (2011-2031), la CMM devrait compter 320 000 nouveaux ménages. La figure suivante (2.1) illustre la répartition de la croissance de la population et des ménages au sein des différents secteurs géographiques de la CMM pour la période 2011-2031.

Figure 2.1 *Variation absolue de la population et des ménages des différents secteurs géographiques de la CMM au cours de la période 2011-2031.*



Source : CMM, 2011a. Traitement : MRC de L’Assomption, 2012.

D’ici 2031, l’agglomération montréalaise captera 33 % de la croissance projetée de la population à l’échelle de la CMM. Cette proportion demeure supérieure à celle de la couronne Nord (27 %), de Laval (15 %), de Longueuil (6 %) et de la couronne Sud (19 %). Ainsi, de par leur propre dynamique, chaque secteur de la CMM contribuera au maintien de l’attractivité du Grand Montréal à l’horizon 2031.

À l’échelle des MRC de la couronne Nord, ce sont les MRC de Mirabel (+ 37 %) et Les Moulins (+ 33 %) qui connaîtront les hausses les plus importantes de leur population entre 2011 et 2031. De son côté, la croissance démographique projetée de la MRC de L’Assomption (+ 22 %) évoluera au même rythme que celle des MRC de Deux-Montagnes (+ 24 %) et de Thérèse-de-Blainville (+ 20 %) (tableau 2.2 et figure 2.2).

Si les tendances se maintiennent au cours des prochaines années (2011-2031), ce sont les MRC qui se localisent au sein ou à proximité d'une communauté métropolitaine, notamment Montréal, qui présenteront les performances de croissance démographique les plus élevées au Québec (CMM, 2010a). À cet égard, les perspectives démographiques des MRC de la couronne Nord métropolitaine et de certaines de la région de Lanaudière illustrent cette tendance (tableau 2.2).

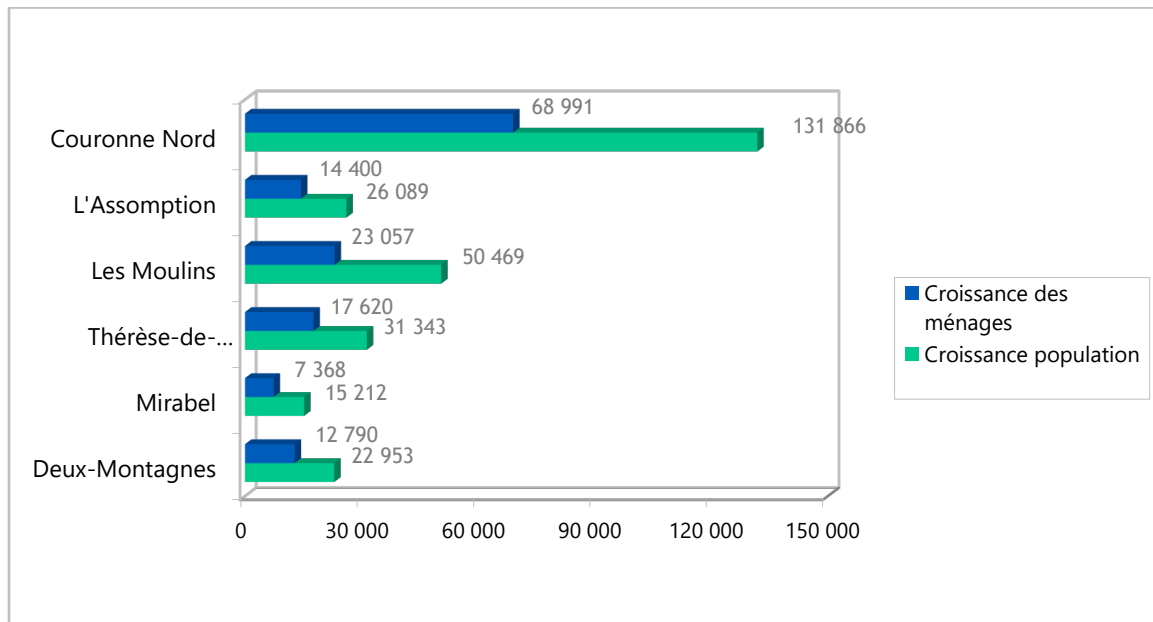
Tableau 2.2 *Projection de la population et des ménages (2011-2031) des MRC de la couronne Nord métropolitaine et de la région de Lanaudière.*

MRC de la couronne Nord	Population Ménages (2011)	Population Ménages (2031)	Taux de variation (%) de la population et des ménages entre 2011 et 2031
Deux-Montagnes ¹	96 591 38 652	119 544 51 442	23,8 33,1
Mirabel	41 574 15 394	56 786 22 762	36,6 47,9
Thérèse-de-Blainville	154 903 59 093	186 246 76 713	20,2 29,8
Les Moulins	150 381 55 736	200 850 78 793	33,4 41,4
L'Assomption	120 785 48 034	146 874 62 434	21,6 30,0
Couronne Nord	564 234 216 909	696 100 285 900	23,4 31,8
MRC de Lanaudière (autres que Les Moulins et L'Assomption)			
Montcalm	48 039 19 331	62 598 26 683	30,3 38,0
Joliette	62 537 27 695	77 017 36 345	23,2 31,2
D'Autray	42 840 18 066	50 016 22 589	16,8 25,0
Matawinie	51 971 23 408	60 673 28 977	16,7 23,8
Région de Lanaudière	476 553 192 270	598 028 255 821	25,5 33,1

Source : Institut de la statistique du Québec, 2009b

¹ Les données sur la population et les ménages des municipalités hors CMM ne sont pas exclues pour les MRC de Deux-Montagnes et de L'Assomption.

Figure 2.2 Variation absolue de la population et des ménages des MRC de la couronne Nord de la CMM au cours de la période 2011-2031.



Source : Institut de la statistique du Québec, 2009b. Traitement : MRC de L'Assomption, 2012.

2.2 L'AVENIR DÉMOGRAPHIQUE DE LA MRC DE L'ASSOMPTION

À l'échelle du Québec, la hausse du taux de fécondité des dernières années et les changements observés en matière de mobilité des personnes semblent favoriser une augmentation de la population jusqu'en 2056. Toutefois, selon l'Institut de la statistique du Québec (2009a), le vieillissement de la structure par âge caractérisera encore davantage notre société au cours des prochaines décennies (ISQ, 2009a : p.35). « L'allongement de l'espérance de vie et les conséquences du baby-boom (évolution des strates d'âge) seront ainsi à la source d'une structure d'âge inconnue au Québec jusqu'à présent » (CMM, 2005a : p.24).

Cette propension au vieillissement de la population, confirmée d'ailleurs par divers scénarios démographiques, sous-tend des changements sociodémographiques fondamentaux pour nos collectivités. Ainsi, l'habitat, les loisirs, la sécurité publique, l'aménagement des lieux publics, les infrastructures, le transport, la fiscalité, l'employabilité et l'entrepreneuriat, sont autant de variables qui subiront les effets du vieillissement appréhendé (Gouvernement du Québec, 2004a). En parallèle, l'évolution de l'immigration au sein de l'équation démographique constitue une composante majeure dont les effets demeurent géographiquement variables.

2.2.1 Une population en progression continue

Selon les perspectives démographiques du Québec et des régions (2006-2056), la région de Lanaudière devrait croître d'environ 165 000 personnes d'ici 2031, soit la croissance la plus élevée au Québec au cours de la période 2006-2031. De par notre position charnière entre la métropole et notre région d'appartenance, la MRC de L'Assomption devrait accaparer une proportion significative de cette croissance (environ 20 %). À l'instar des régions administratives bordant le centre de la région métropolitaine, notre MRC semble bénéficier des échanges migratoires externes (Laval, Montréal, Laurentides) et internes (Lanaudière). De fait, en matière de migration intramétropolitaine, la couronne Nord de Montréal présente un gain annuel net de 7 900 personnes entre les années 2000-2010 (CMM, 2011b). Si les autres secteurs de la CMM présentent également un solde migratoire intramétropolitain positif (couronne Sud (6 300), Laval (3 700), Longueuil (500)), l'agglomération de Montréal présente, quant à elle, une perte annuelle de 18 400 personnes, et ce, au profit des autres secteurs de la CMM (CMM, 2011b). La croissance démographique de l'agglomération de Montréal, observée et prévue, s'explique donc par les apports de l'immigration internationale et l'accroissement naturel de sa population résidente. À l'échelle de la MRC de L'Assomption, ce sont les villes de Repentigny (+ 823) et de L'Assomption (+ 380) qui ont bénéficié de l'apport de migrants intramétropolitains entre les années 2009 et 2010 (CMM, 2011b). Devant ce constat, il semble que « les nouveaux parents à revenu moyen et élevé sont parmi les plus susceptibles de quitter la ville-centre [Montréal] pour une autre municipalité de la région » (CMM, 2011b : p.6). À cet égard, l'accès à la propriété chez les 25-44 ans demeure sans conteste un facteur d'attractivité pour la couronne métropolitaine.

Bien que l'évolution démographique de notre MRC révèle une hausse constante depuis 1981 (tableau 2.3), l'analyse démontre des variations relatives entre les municipalités. De fait, le taux de variation de la population de ces dernières varie, pour la période 2006 – 2011, entre -0,6 % pour la paroisse de Saint-Sulpice à 15,7 % pour la ville de L'Assomption. L'analyse de la période 1981 – 2006 nous démontre aussi que nos villes ont connu la plus forte progression entre les années 1986 et 1991. En effet, la population régionale s'est vue croître de 24,2 %. Cette forte progression fut toutefois suivie d'une réduction de la croissance, puisque la population de notre MRC augmenta de 1,8 % seulement entre les recensements de 1996 et 2001.

Pour la période 2001 – 2006, une variation du niveau de la population de l'ordre de 5,4 % a été enregistrée à l'échelle de notre MRC, ce qui est comparable à celui de la CMM (5,2 %). Toutefois, notre taux de variation demeure inférieur à celui de la couronne Nord métropolitaine (11,1 %). La rareté d'espaces urbains vacants voués au développement résidentiel au sein de notre territoire pourrait être un facteur expliquant notre performance, et ce, en dépit de la préservation de son attrait. Indirectement, cette rareté d'espaces vacants au sein de notre territoire pourrait encourager un développement urbain de type « saut-de-mouton » vers des MRC plus rurales et situées à l'extérieure des limites de la CMM.

Tableau 2.3 Évolution de la démographie des municipalités de la MRC de L'Assomption (1981-2011).

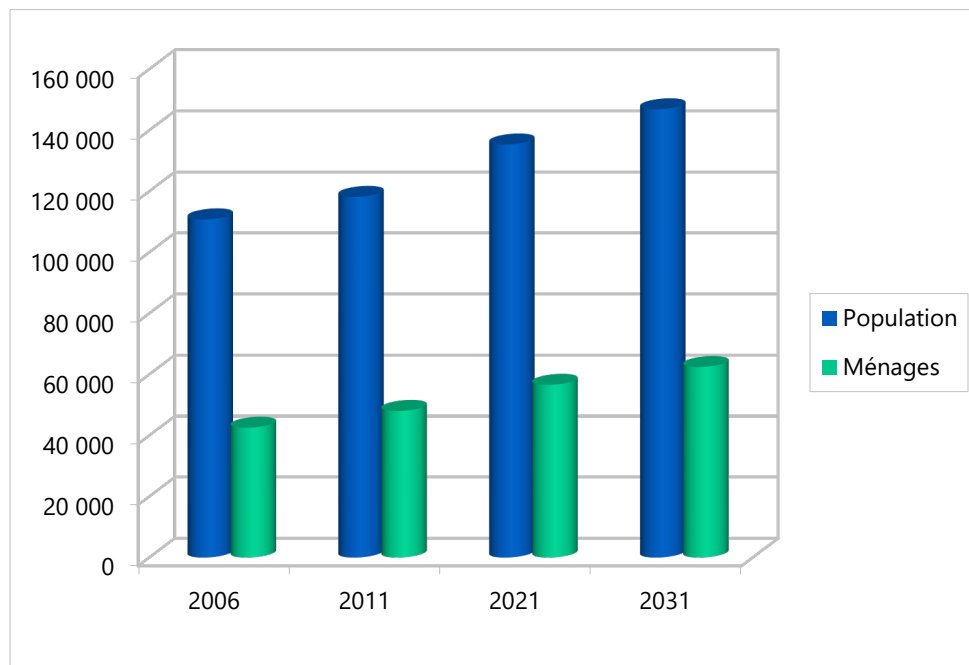
Municipalités	1981	1986	%Δ 1981 1986	1991	%Δ 1986 1991	1996	%Δ 1991 1996	2001	%Δ 1996 2001	2006	%Δ 2001 2006	2011*	%Δ* 2006 2011
Charlemagne	4 827	5 331	10,4	5 598	5,0	5 739	2,5	5 662	-1,3	5 594	-1,2	5 820	4,0
L'Assomption (ville)	4 844	5 280	-	10 817	-	11 366	-	15 615	-	16 738	-	-	-
L'Assomption (paroisse)	3 457	3 617	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Saint-Gérard- Majella	2 360	2 514	-	3 239	-	4 207	-	-	-	-	-	-	-
<i>L'Assomption (total fusion)</i>	10 661	11 411	7,0	14 056	23,2	15 573	10,8	15 615	0,3	16 738	7,2	19 366	15,7
L'Épiphanie (ville)	2 971	2 846	-4,2	3 469	21,9	4 153	19,7	4 208	1,3	4 606	9,5	5 147	11,7
L'Épiphanie (paroisse)	2 146	2 152	0,3	2 421	12,5	2 739	13,1	2 931	7,0	3 129	6,8	3 218	2,8
Repentigny	34 419	40 778	-	49 630	-	53 824	-	54 550	-	76 237	-	-	-
Le Gardeur	8 312	9 230	-	13 814	-	16 853	-	17 668	-	-	-	-	-
<i>Repentigny (total fusion)</i>	42 731	50 008	17,0	63 444	26,9	70 677	11,4	72 218	2,2	76 237	5,6	81 299	6,6
Saint-Sulpice	1 812	1 969	8,7	2 549	29,5	3 307	29,7	3 343	1,1	3 332	-0,3	3 312	-0,6
Total MRC	65 148	73 717	13,2	91 525	24,2	102 188	11,7	103 977	1,8	109 636	5,4	118 162	7,8

* **Données provisoires du Décret 2011 de la population (http://www.mamrot.gouv.qc.ca/publications/organisation/decree_population.xls).
Le dénombrement est établi sur la base de l'estimation faite par l'Institut de la statistique du Québec.**

Source : Recensements de Statistique Canada (1996, 2001 et 2006) et MRC de L'Assomption.

La figure 2.3 projette l'évolution de la croissance démographique (population et ménages) de la MRC de L'Assomption aux horizons 2021 et 2031. Ces perspectives de croissance s'appuient sur le scénario A de référence élaboré par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ, 2009b) et basé sur le recensement de 2006. Un tel exercice prospectif est nécessaire dans le cadre d'une planification à long terme de notre territoire. Évidemment, les projections réalisées par l'ISQ extrapolent les tendances observées dans le passé. La pénurie actuelle d'espaces vacants au sein des périmètres d'urbanisation de la MRC de L'Assomption, ainsi que les orientations et les objectifs inscrits dans le Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD) de la CMM, modifieront considérablement la réalité des prochaines années. Ces projections évaluent l'ampleur des pressions qui s'exerceront sur notre territoire (Réf : chapitre 6).

Figure 2.3 *Projections de la population et des ménages de la MRC de L'Assomption (2006-2031).*



Source : Institut de la statistique du Québec, 2009b. Traitement : MRC de L'Assomption, 2010.

Ainsi, selon le scénario A de référence, notre MRC pourrait compter environ 135 000 résidents en 2021 et près de 147 000 à l'horizon 2031. Entre 2011 et 2021, notre population pourrait ainsi augmenter de 14 %. À plus long terme (2011-2031), si les tendances se maintiennent, cette croissance serait de 24 %.

Détenant 48 034 ménages en 2011, la MRC de L'Assomption pourrait en compter près de 56 587 en 2021 et 62 434 en 2031, soit une augmentation de 14 400 nouveaux ménages entre 2011 et 2031. Ces estimations présagent ainsi une pression sur la demande en nouveaux logements, puisque ces dernières représentent une croissance de 18 % (2011-2021) et 30 % (2011-2031) respectivement en nouveaux ménages. De fait, le nombre de ménages équivaut essentiellement au nombre de logements.

Toujours dans cet exercice de prospective, le tableau 2.4 caractérise la croissance des ménages à l'échelle de nos municipalités à l'horizon 2021. En nombre absolu, les villes de Repentigny et de L'Assomption accueilleront la majorité des ménages pressentis à l'horizon 2021.

Tableau 2.4 Croissance des ménages à l'échelle des municipalités de la MRC de L'Assomption (2006-2021).

Municipalité	2006 (nb ménages)	2011 (nb ménages)	2014 (nb ménages)	2016 (nb ménages)	2021 (nb ménages)	Variation 2011-2021 (nb ménages)
Repentigny	29 385	32 755	34 810	35 996	38 729	5 974
L'Assomption	6 385	7 645	8 350	8 796	9 857	2 212
Saint-Sulpice	1 255	1 263	1 275	1 285	1 308	45
L'Épiphanie (p)	1 130	1 216	1 285	1 327	1 426	210
Charlemagne	2 525	2 706	2 745	2 755	2 764	58
L'Épiphanie (v)	1 750	2 050	2 245	2 369	2 673	623

Source : Institut de la statistique du Québec, 2009b. Traitement : MRC de L'Assomption, 2011.

À l'égard de ces projections, nombreux sont les facteurs qui peuvent influencer la taille populationnelle d'une région, notamment sa disponibilité d'espaces propices au développement ou au redéveloppement, son attractivité, sa qualité de vie, son type d'habitat, ses modes de vie, l'arrivée de nouvelles infrastructures de transport, le développement économique ainsi que le taux d'immigration. Afin de mieux saisir les modalités de cette logique complexe, il convient d'examiner l'évolution de notre structure démographique.

2.2.2 Une tendance au vieillissement de notre population

Le vieillissement de la population affectera, au cours des prochaines années, l'ensemble des régions du Québec. Ce vieillissement est une tendance lourde, car il s'appuie sur le déplacement, à tous les cinq ans, des effectifs d'une cohorte vers celle qui lui est supérieure. L'immigration joue actuellement un rôle marginal, car les nouveaux arrivants comptent annuellement pour un peu plus de 1 % de la population totale de la CMM. Pour sa part, toute croissance du taux de fécondité n'aura un impact sur la constitution du nombre de ménages que dans une vingtaine d'années. Pour ces raisons, le phénomène du vieillissement de la population est une variable importante et incontournable dans le cadre de l'élaboration d'un schéma d'aménagement et de développement.

Toutefois, l'impact de ce phénomène variera dans l'espace et dans le temps, puisque la répartition de la population par strates d'âge présente des différences significatives entre les régions et les MRC. L'Institut de la statistique du Québec prévoit, sur la base du scénario A de référence, que la part des 65 ans et plus atteindra 24,4 % au Québec en 2026. Il s'agit d'une forte progression, puisque les dernières données statistiques (2006) nous révèlent que cette proportion est de 14,3 %. À l'échelle du Grand Montréal, la part relative des 65 ans et plus représente 13,6 % de la

population totale, ce qui est légèrement inférieur à la moyenne nationale (Statistique Canada, 2006).

Selon la période d'analyse (1986-2006), les grands secteurs géographiques de la CMM ont connu des variations relatives quant au vieillissement de leur population. Si l'agglomération de Montréal (île de Montréal) présente une stabilité de la part relative des 0-14 ans, les autres secteurs ont connu une baisse. L'évolution du groupe d'âge des 65 ans et plus demeure également plus modérée du côté de l'île de Montréal. Pour l'avenir, le vieillissement de la population serait moins rapide au sein du Grand Montréal que dans le reste du Québec (CMM, 2007b). La concentration d'une immigration internationale particulièrement jeune sur l'île de Montréal, la propension des jeunes familles à se diriger vers les banlieues et la migration de jeunes étudiants ou travailleurs en provenance de diverses régions du Québec vers la métropole, atténueraient ainsi l'effet du vieillissement de la population au sein du Grand Montréal (Gouvernement du Québec, 2004a). En 2031, la proportion de la population de 65 ans et plus devrait représenter 22 % de l'ensemble du Grand Montréal comparativement à 29 % pour le reste du Québec (CMM, 2010a).

Si la tendance se maintient, la proportion des 65 ans et plus franchira le seuil des 20 % en 2021 au Québec. La situation est similaire du côté de la MRC de L'Assomption, puisque les projections démographiques prévoient que cette proportion sera également atteinte vers l'an 2021. Le tableau 2.5 présente, à cet égard, l'évolution tendancielle de la structure d'âge de la population de notre MRC pour la période 1996 – 2031.

Tableau 2.5 Évolution de la structure d'âge de la population de la MRC de L'Assomption pour la période 1996 – 2031.

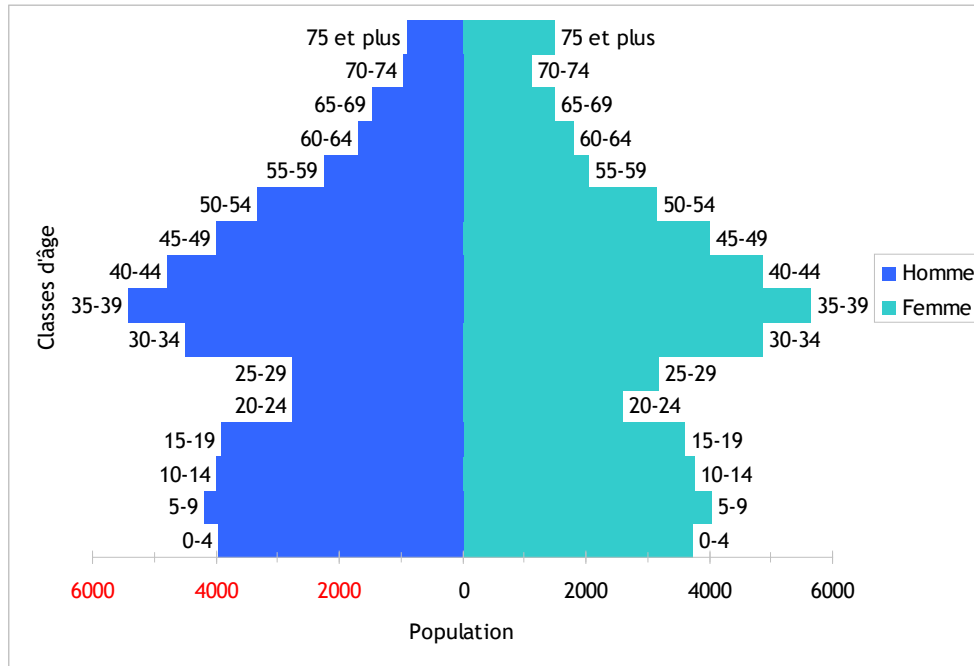
Classes d'âge	Pourcentage (%) de la population en fonction de la classe d'âge et de l'année				
	1996	2001	2006	2021 <i>Estimation</i>	2031 <i>Estimation</i>
0-4	7,5	5,1	4,4	5,3	4,7
5-9	8,0	7,9	5,6	5,4	5,5
10-14	7,6	8,1	8,0	5,6	6,0
15-19	7,4	7,3	7,8	4,9	6,0
20-24	5,2	6,1	6,0	5,1	5,3
25-29	5,8	5,1	5,6	6,5	4,5
30-34	9,2	6,5	5,7	6,4	5,1
35-39	10,8	9,5	6,8	6,1	6,4
40-44	9,5	10,7	9,4	6,4	6,6
45-49	7,8	9,0	10,0	6,0	6,7
50-54	6,3	7,4	8,3	6,3	6,7
55-59	4,2	6,0	6,7	7,9	5,8
60-64	3,5	4,1	5,6	8,0	5,7
65-69	2,9	3,3	3,7	6,5	6,7
70-74	2,0	2,6	3,0	5,2	6,5
75 et plus	2,3	3,1	4,6	8,3	11,8
Population totale	102 188	103 997	109 636	135 332	146 874

Source : Statistique Canada, 1996, 2001 et 2006, MRC de L'Assomption, 2001 et Institut de la statistique du Québec, 2009b.

La série évolutive des pyramides d'âge de la MRC de L'Assomption (figures 2.4 à 2.9) démontre clairement un amoindrissement de la base de ces dernières au profit des strates d'âge supérieures. Nous observons ainsi, à l'instar des pays occidentaux, un phénomène nouveau communément appelé « inversion de la base de la pyramide des âges ».

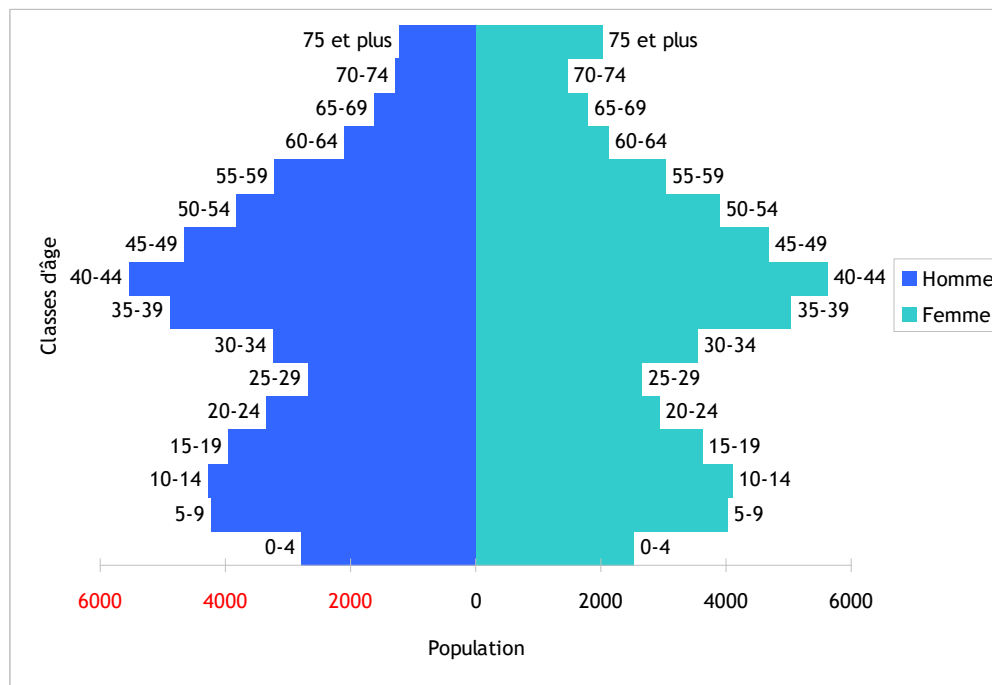
« Ce vieillissement inéluctable de la population est davantage la conséquence de la hausse importante des effectifs des personnes âgées de 65 ans et plus que de la transformation des groupes d'âge 0-19 ans ou des 20-64 ans » (Institut de la Statistique du Québec, 2009a: p.37). Selon le scénario A de référence de l'Institut de la statistique du Québec (2009a), la proportion des personnes âgées de 65 ans et plus devrait surpasser celle des 0-19 ans à compter de 2022 à l'échelle du Québec.

Figure 2.4 *Pyramide de population, MRC de L'Assomption (1996).*



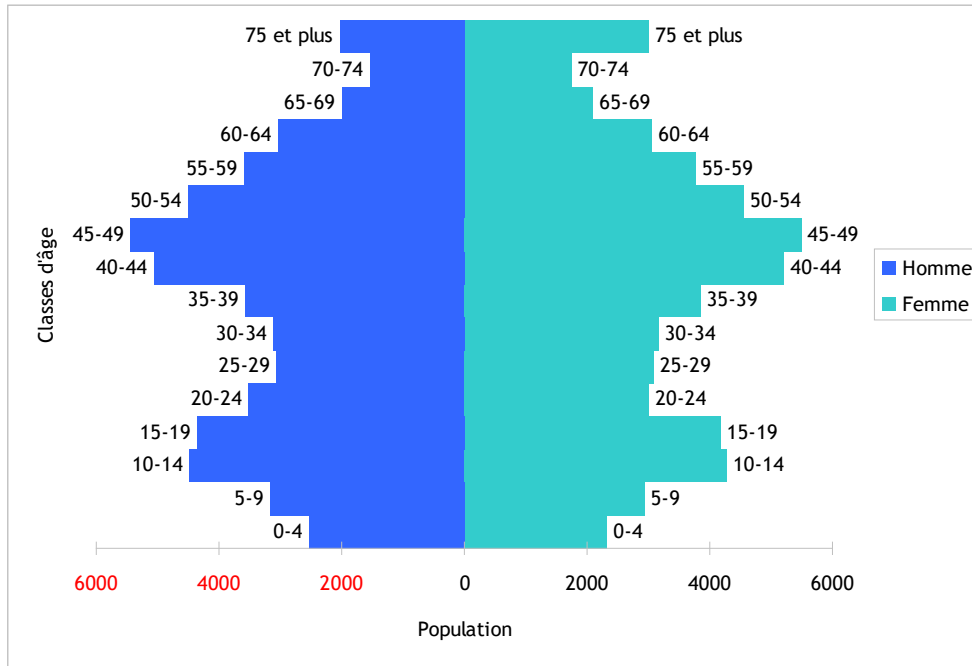
Source : Statistique Canada, recensement de 1996. Traitement : MRC de L'Assomption, 2010.

Figure 2.5 *Pyramide de population, MRC de L'Assomption (2001).*



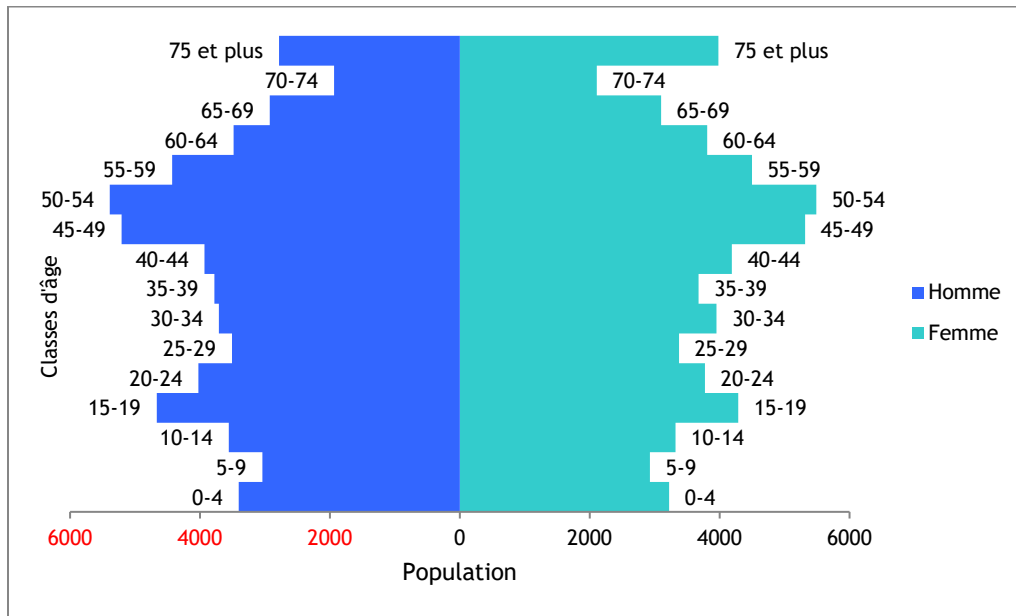
Source : Statistique Canada, recensement de 2001. Traitement : MRC de L'Assomption, 2010.

Figure 2.6 *Pyramide de population, MRC de L'Assomption (2006).*



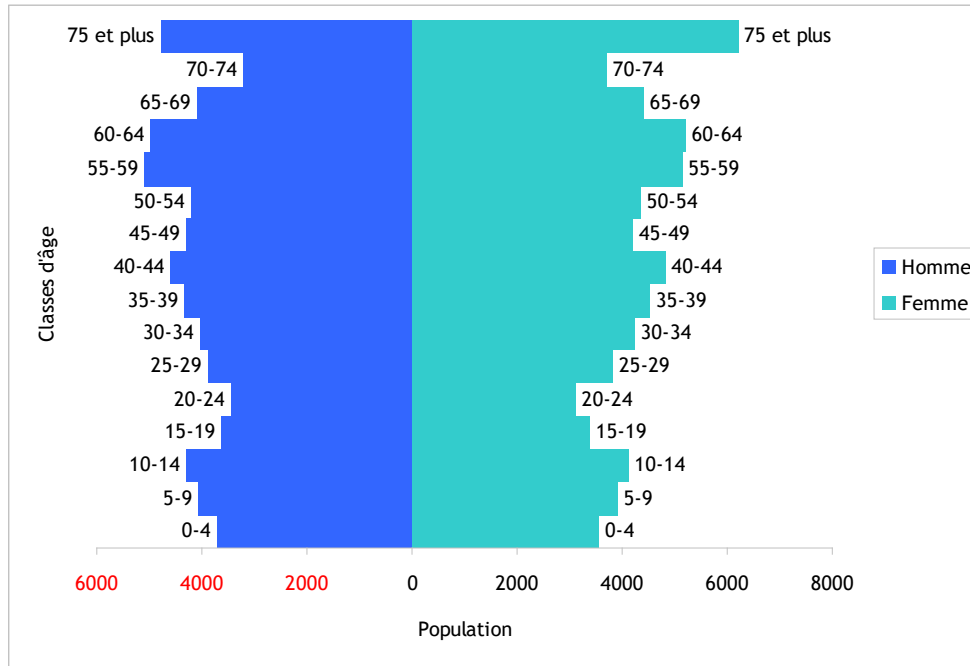
Source : Statistique Canada, recensement de 2006. Traitement : MRC de L'Assomption, 2010.

Figure 2.7 *Pyramide de population, MRC de L'Assomption (2011).*



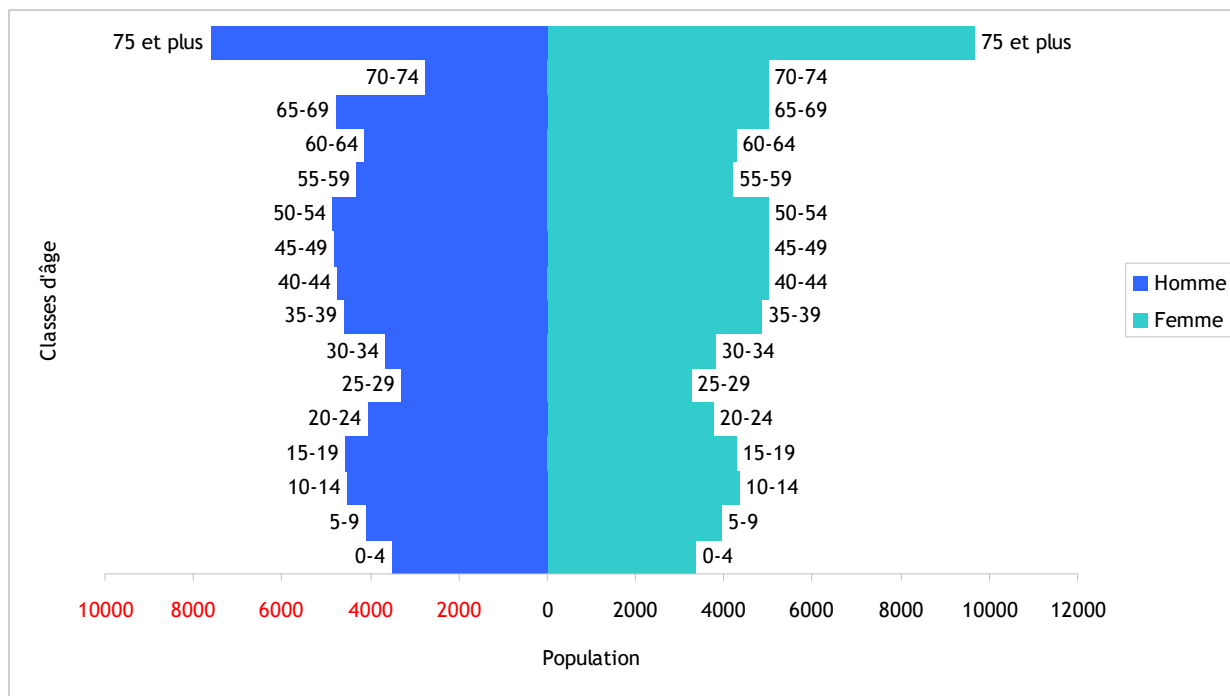
Source : Statistique Canada, recensement de 2001. Traitement : MRC de L'Assomption, 2010.

Figure 2.8 *Pyramide de population projetée, MRC de L'Assomption (2021).*



Source : Institut de la statistique du Québec, 2009b. Traitement : MRC de L'Assomption, 2010.

Figure 2.9 *Pyramide de population projetée, MRC de L'Assomption (2031).*



Source : Institut de la statistique du Québec, 2009b. Traitement : MRC de L'Assomption, 2010.

Sans conteste, nous pouvons observer une augmentation significative de la part relative des classes d'âge supérieures, et ce, dès 2006. À l'inverse, les classes d'âge inférieures connaîtront au cours des prochaines années une réduction de leur part relative.

Une comparaison de la structure d'âge des municipalités de la MRC de L'Assomption nous permet de constater que ces dernières présentent quelques similarités (tableau 2.6 et figure 2.10). Toutefois, nous pouvons noter que la ville de Charlemagne possède l'âge médian le plus élevé (43,7). En effet, la part relative des 65 ans et plus atteint 14 %, ce qui est supérieur à la moyenne de notre MRC en 2006, c'est-à-dire 11,4 %. À l'inverse, L'Épiphanie ville et paroisse figurent parmi les plus jeunes de notre territoire avec un âge médian respectif de 36,6 et 38,2, ce qui est comparable à l'âge médian de la couronne nord métropolitaine (36,9) (CMM, 2007b).

Tableau 2.6 Part relative (%) des classes d'âge des villes et paroisses de la MRC de L'Assomption (2006).

Villes	Repentigny	L'Assomption	Charlemagne	L'Épiphanie Paroisse	L'Épiphanie Ville	Saint-Sulpice
Classes d'âge	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)
0-4	4,3	4,8	3,7	5,1	5,9	4,6
5-9	5,6	5,8	3,9	6,5	6,4	7,0
10-14	8,0	8,3	6,0	9,7	9,3	8,5
15-19	7,9	7,6	6,8	6,9	7,2	7,0
20-24	5,6	5,6	6,3	4,6	5,4	4,6
25-29	4,9	6,2	6,3	5,0	6,8	5,5
30-34	5,2	6,1	5,6	6,5	6,4	7,0
35-39	6,3	6,8	5,7	8,6	7,9	7,8
40-44	9,2	9,2	8,0	10,7	10,4	8,8
45-49	10,1	9,6	9,8	10,4	8,3	9,4
50-54	8,5	7,7	9,7	6,7	6,3	7,9
55-59	7,0	6,6	7,8	6,4	5,3	6,1
60-64	5,8	4,9	6,3	4,8	4,1	5,2
65-69	3,8	3,5	4,6	3,4	3,1	3,4
70-74	3,1	2,9	4,4	2,4	2,2	2,1
75 et plus	4,7	4,6	4,9	2,6	4,9	4,0
Âge médian	41,4	39,3	43,7	38,2	36,6	38,5

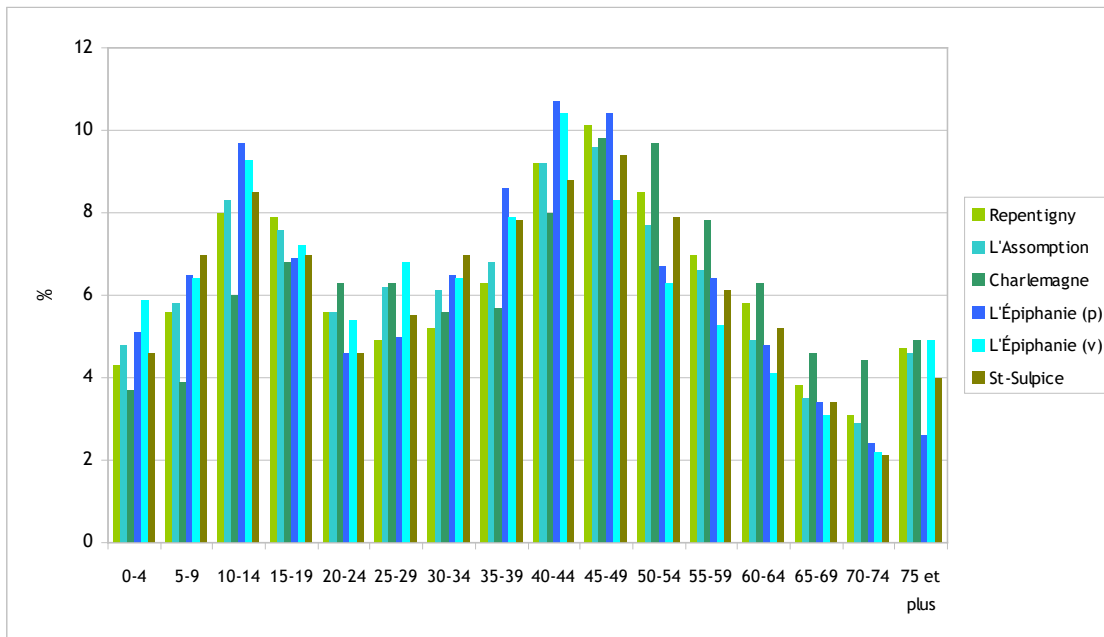
Source : Statistique Canada, recensement de 2006.

En somme, le vieillissement de la population présage d'une mutation importante de la population active et une modification des besoins en termes de biens de consommation, de services sociaux et de santé, de mobilité et d'habitat. De fait, l'arrivée prochaine des baby-boomers¹ à l'âge de la retraite constitue le principal facteur modifiant la disponibilité de la main-d'œuvre au cours des prochaines années. « D'ici cinq ans, les premiers d'entre eux atteindront l'âge de la retraite et, dans 25 ans, l'ensemble de cette cohorte aura atteint 65 ans » (CMM, 2007b : p.2). En 2006, les

¹ Les baby-boomers sont les personnes nées entre 1946 et 1966.

baby-boomers représentent 31,8 % de la population de la CMM, comparativement à 34,3 % pour la MRC de L'Assomption. Par ailleurs, le glissement progressif de cette cohorte à l'âge de la retraite engendrera également les impacts les plus importants sur le marché de l'habitation. Selon la CMM, « bien que les personnes en âge de la retraite soient plus nombreuses à quitter la région qu'à s'y installer, la majorité de celles qui y résident préfère rester dans son milieu » (CMM, 2007b : p.2). Ce phénomène peut donc s'apparenter à un vieillissement sur place des communautés.

Figure 2.10 Part relative (%) des classes d'âge des villes et paroisses de la MRC de L'Assomption, 2006.



Source : Statistique Canada, recensement de 2006. Traitement : MRC de L'Assomption, 2010.

Si le phénomène du vieillissement de la population constitue une composante majeure de l'évolution de la démographie, le suivi de la composition des ménages le demeure tout autant.

2.2.3 Des ménages plus nombreux mais de plus en plus petits

Au Québec, la dénatalité, le vieillissement de la population, l'évolution de la structure par âge, l'individualisation des comportements et des modes de vie, l'éclatement des familles et l'augmentation marquée du coût de la vie, sont responsables de la réduction de la taille des ménages d'une part, mais d'une augmentation significative du nombre de ces derniers d'autre part. Ainsi, depuis 1971, la taille moyenne des ménages québécois est passée de 3,7 personnes à 2,3 personnes en 2006 (Gouvernement du Québec, 2004a et Statistique Canada, 2006). Ainsi, « l'accession aux grands âges des générations du baby-boom provoquera donc, à court et moyen terme, une augmentation structurelle du nombre de ménages » (Institut de la statistique du Québec, 2009a : p.108). À moins d'un changement dans les modes de cohabitation, cette augmentation du nombre de ménages accentuera certes, les pressions sur le stock de logements.

À l'égard du tableau 2.7, nous pouvons observer que le nombre de ménages au sein de notre MRC, à l'instar de ceux du Québec, progresse plus rapidement que la population totale. De fait, entre 1986 et 2011, le nombre de ménages au sein de la MRC a augmenté de 102 %, comparativement à une croissance de 64 % de la population. D'ici 2031, le nombre de ménages devrait progresser de 30 %, versus une augmentation de 22 % de la population au cours de la période 2011-2031. Parallèlement, le nombre moyen de personnes par ménage est en baisse progressive depuis 1986 dans notre MRC mais demeure toutefois, supérieur à la moyenne provinciale.

Tableau 2.7 *Évolution des ménages de la MRC de L'Assomption, 1986 – 2031.*

Années	1986	1991	1996	2001	2006	2011	2021	2031
Population	73 717	91 525	102 188	103 997	109 636	120 785	135 332	146 874
Nombre de ménages	23 795	31 210	35 880	38 100	42 435	48 034	56 587	62 434
Nombre de personnes par ménage	3,10	2,93	2,85	2,73	2,58	2,50	2,40	2,40

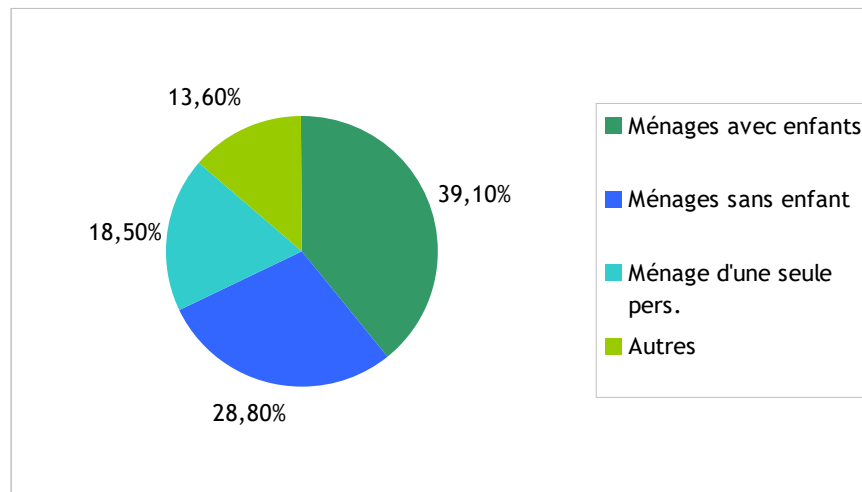
Source : Statistique Canada, recensements de 1986, 1991, 1996, 2001, 2006 et Institut de la statistique du Québec, 2009b

Force est de constater que l'évolution de la structure des ménages et le vieillissement de la population constituent des variables importantes à considérer quant aux changements à prévoir sur le mode d'occupation résidentielle de notre territoire. En 2006, selon la CMM : « environ un logement sur cinq était occupé par un ménage dont le principal soutien était âgé de 65 ans et plus. En 2031, cette proportion devrait passer à environ un logement sur trois » (CMM, 2010a : p.4).

Il est également intéressant de faire ressortir certaines variations parmi nos villes et paroisses. En 2006, les villes de L'Assomption, Repentigny, L'Épiphanie et la paroisse de Saint-Sulpice affichent un nombre identique de personnes par ménage à celui de la MRC (2,6). Le vieillissement de la population peut expliquer, du côté de Charlemagne, un faible nombre d'occupants par ménage (2,2). L'Épiphanie paroisse, en raison de son âge médian inférieur à la moyenne régionale, se caractérise par des ménages constitués d'un nombre supérieur d'occupants (2,8).

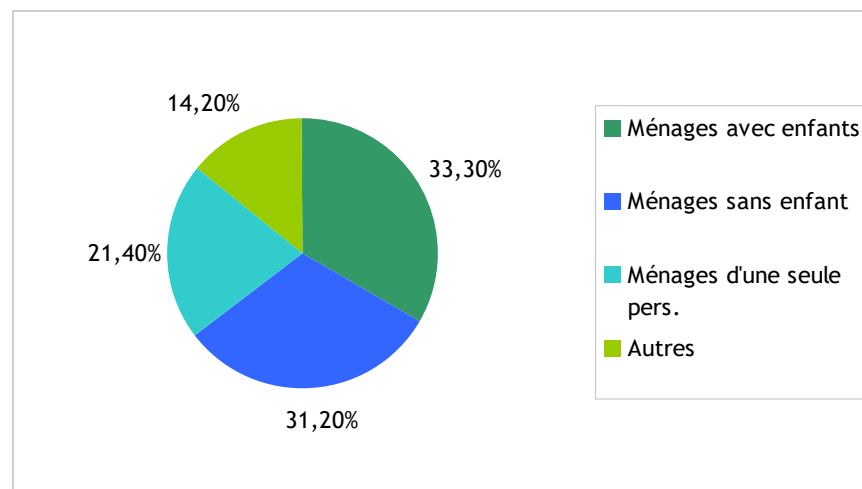
Au sein des ménages, les caractéristiques de ces derniers se modifient également depuis 2001. Les figures 2.11 et 2.12 démontrent ces changements.

Figure 2.11 Répartition des ménages de la MRC de L'Assomption selon leurs caractéristiques en 2001.



Source : Données de Statistique Canada, 2001. Traitement : MRC de L'Assomption, 2010.

Figure 2.12 Répartition des ménages de la MRC de L'Assomption selon leurs caractéristiques en 2006.



Source : Données de Statistique Canada, 2006. Traitement : MRC de L'Assomption, 2010.

Le recensement de 2006 démontre que les ménages formés d'un couple (marié ou en union libre) avec enfants forment toujours la plus importante part relative. Toutefois, ils ont connu une régression de 5,8 points de pourcentage depuis 2001. Corollairement, la proportion des ménages sans enfant et d'une seule personne s'est bonifiée au cours de cette période. Cette situation est similaire du côté de la catégorie « autres ménages », c'est-à-dire les « ménages multifamiliaux, les ménages familiaux monoparentaux et les ménages non familiaux autres que les ménages formés d'une seule personne » (Statistique Canada, 2006). Dans l'ensemble, ce portrait présente, à l'instar de celui du Québec, les changements de la structure familiale traditionnelle que l'on observe

depuis quelques décennies. Si la tendance se maintient (en fonction du scénario A de référence de l'ISQ 2009b), la diminution de la taille des ménages se poursuivra. Aux horizons de 2021 et 2031, le ratio nombre de personnes par ménage serait de 2,4 à l'échelle de notre MRC (Institut de la statistique du Québec, 2009b).

Il est aussi intéressant de connaître l'évolution, en nombre absolu, des nouveaux ménages selon l'âge de son principal soutien (tableau 2.8). Ainsi, parmi les 14 400 nouveaux ménages prévus par l'ISQ durant la période 2011 - 2031, 12 994 d'entre eux (90 %) seront des ménages dont le principal soutien sera une personne âgée de 65 ans et plus, comparativement aux 1 406 nouveaux ménages chez les « 15 – 64 ans ».

Tableau 2.8 *Variation du nombre de ménages en fonction de l'âge du principal soutien dans la MRC de L'Assomption, 2006– 2031.*

Classes d'âge	2006	2011	2016	2021	2026	2031
15-24	878	1045	1052	877	887	1049
25-34	5647	6649	7039	7327	7003	6444
35-44	9231	8132	8828	9583	9769	10059
45-54	11346	12213	10867	9791	10547	11308
55-64	7957	9689	11578	12362	11226	10274
65-74	4555	6301	8210	9857	11666	12526
75-84	2501	3300	4024	5467	7060	8506
85+	423	705	1033	1323	1646	2268
Total	42538	48034	52631	56587	59804	62434
Classes d'âge	2006	2011	2016	2021	2026	2031
15-24	878	1 045	1 052	877	887	1 049
25-64	34 181	36 683	38 312	39 063	38 545	38 085
65+	7 479	10 306	13 267	16 647	20 372	23 300
Total	42538	48034	52631	56587	59804	62434

Source : Institut de la statistique du Québec, 2009b, Traitement : MRC de L'Assomption, 2012.

2.2.4 L'immigration internationale, une composante marginale de notre population

Outre ses aspects économique, linguistique et sociétal, l'immigration constitue un enjeu stratégique à l'égard des perspectives démographiques québécoises. Les apports migratoires viendraient donc atténuer les conséquences appréhendées de notre évolution démographique, eu égard au vieillissement de la population, à la baisse du taux de fécondité et à la diminution de la part relative de la population active (Gouvernement du Québec, 2007a). En 2001, la part de la population immigrée occupe 27,1 %, 15,5 % et 12,0 % des agglomérations de Montréal, Laval et Longueuil respectivement (Gouvernement du Québec, 2007b). De toute évidence, ces villes accaparent la presque totalité de l'immigration au Québec. Des immigrants admis au Québec au cours de la période 1996 – 2005, 82 % d'entre eux ont choisi l'une de ces 3 agglomérations comme lieux de résidence (Gouvernement du Québec, 2007b).

Sous l'angle de la démographie, l'immigration est une composante marginale de la population de la MRC de L'Assomption. Depuis 1996, la part relative de la population immigrante demeure constante (tableau 2.9) mais, nous pouvons observer une hausse significative entre les recensements de 2001 et 2006.

Tableau 2.9 *Évolution de la part relative de l'immigration internationale au sein des MRC de la région de Lanaudière pour la période 1996 – 2006 en pourcentage de la population totale.*

MRC de la région de Lanaudière	1996 (%)	2001 (%)	2006 (%)
L'Assomption	2,0	2,0	3,3
Les Moulins	2,3	2,5	3,8
Montcalm	1,5	1,5	1,4
D'Autray	1,0	1,7	1,9
Joliette	1,0	1,3	2,3
Matawinie	1,8	2,5	3,3

Source : Statistique Canada, recensements de 1996, 2001 et 2006

Localement, c'est la ville de Repentigny qui accueille le plus grand nombre d'immigrants au sein de notre MRC. En effet, elle regroupe, en 2006, près de 85 % de notre population immigrante (Statistique Canada, recensement de 2006). À cet égard, 3 % des immigrants ayant quitté la ville de Montréal entre 2001 et 2006 se sont installés à Repentigny (CMM, 2011b). Si les agglomérations de Montréal, Laval et Longueuil demeurent la terre d'accueil des immigrants au Québec, soit la majorité des 40 000 immigrants accueillis chaque année dans la région métropolitaine de Montréal, il semble toutefois que le comportement spatial des immigrants tend à se modifier au rythme des générations. Ainsi, ceux de première génération s'installent très majoritairement dans les quartiers centraux de la ville de Montréal alors que les générations subséquentes, au rythme de leur intégration et de leur ascension sociale, tendent à adopter le comportement de leur société d'accueil. En effet, les tendances récentes démontrent que « les immigrants adoptent de plus en plus les comportements résidentiels de la population née au Canada en s'établissant progressivement en banlieue » (CMM, 2008a : p.6). Ainsi, les enfants d'immigrants de seconde génération seraient plus enclins à s'établir dans les couronnes Nord et Sud (CMM, 2008a). Le tableau suivant démontre cette tendance (tableau 2.10).

Tableau 2.10 Distribution (%) des immigrants au sein des secteurs géographiques de la CMM selon diverses caractéristiques (2006).

Secteurs géographiques de la CMM	Nouveaux immigrants	Population ayant immigré depuis 15 ans et plus	Population de 15 ans et plus de 2 ^e génération (enfants d'immigrants nés au Canada)	Population de 15 ans et plus née au pays de parents non immigrants
Montréal	83,1	72,6	68,1	41,3
Longueuil	7,8	8,0	7,8	13,0
Laval	5,4	12,1	12,3	10,3
Couronne Nord	1,7	3,2	5,5	19,4
Couronne Sud	2,0	4,1	6,3	16,1

Source : CMM, 2008a, p.4

Sans généraliser, nous pouvons croire que la couronne métropolitaine, dont le territoire de la MRC de L'Assomption, pourrait recevoir davantage d'immigrants de seconde et troisième générations au cours des prochaines années. Devant cette tendance, il importe de développer des stratégies adaptées pour cette nouvelle clientèle, notamment d'un point de vue économique, dont le soutien à l'entrepreneuriat et des mesures d'insertion en emploi.

À l'égard des perspectives démographiques 2006-2031, il semble que la croissance démographique du centre du Grand Montréal sera principalement stimulée par l'immigration internationale alors que celle des couronnes sera davantage soutenue par la migration interne et l'accroissement naturel (CMM, 2010a). En ce sens, le tableau 2.11 explicite les composantes de l'accroissement démographique projeté pour l'ensemble des secteurs de la CMM.

Tableau 2.11 Composantes de l'accroissement démographique projeté des secteurs de la CMM (2006 - 2031).

	Population totale		Accroissement total	Accroissement naturel	Migration interne	Migration interprovinciale	Migration internationale
	2006	2031	2006-2031	2006-2031	2006-2031	2006-2031	2006-2031
Montréal	1 873 600	2 100 800	+ 227 200	+ 160 600	- 496 900	- 153 000	+ 707 700
Laval	372 400	478 900	+ 106 500	+ 36 300	+ 21 900	- 9 600	+ 57 800
Longueuil	388 800	433 200	+ 44 300	+ 14 400	- 11 200	- 22 800	+ 61 300
Couronne Nord	500 200	696 100	+ 195 900	+ 80 000	+ 105 600	- 5 700	+ 16 000
Couronne Sud	435 000	572 700	+ 137 800	+ 69 100	+ 67 800	- 14 800	+ 18 200
CMM	3 570 000	4 281 700	+ 711 700	+ 360 400	- 312 900	- 206 000	+ 860 900
Reste du Québec	4 061 500	4 556 600	+ 495 000	+ 64 100	+ 312 900	- 31 900	+ 150 900

Source : CMM, 2010a : p. 3

À l'horizon 2031, la part de la population immigrante dans la région métropolitaine de Montréal devrait représenter 30 % de la population totale, comparée à 21 % en 2006 (CMM, 2010a).

2.3 FAITS MARQUANTS DE LA MRC DE L'ASSOMPTION SOUS L'ANGLE DE LA DÉMOGRAPHIE

- ➔ Une dynamique démographique imbriquée dans le contexte métropolitain;
- ➔ Une population totale de 118 162 habitants en 2011 concentrée majoritairement dans l'agglomération de Repentigny (69 %);
- ➔ Un taux de croissance démographique de 5,4 % entre 2001 et 2006, comparativement à 11,1 % pour la couronne nord métropolitaine au cours de la même période;
- ➔ La MRC de L'Assomption possède, à l'instar des MRC de la couronne métropolitaine, le meilleur potentiel d'attractivité des jeunes adultes (notamment chez les 25-39 ans);
- ➔ Entre 2011 et 2031, environ 74 000 nouveaux ménages sont attendus à l'échelle de la couronne Nord alors que ce nombre est d'environ 14 400 pour la MRC de L'Assomption. Ces perspectives présagent une pression de la demande en nouveaux logements;
- ➔ La population de la MRC de L'Assomption pourrait atteindre environ 135 000 personnes en 2021 et près de 147 000 en 2031;
- ➔ En 2021, la part relative des personnes âgées de plus de 65 ans devrait atteindre 20 % de notre population totale, ce qui soulève l'enjeu du maintien de ce groupe d'âge d'importance au sein de notre région;
- ➔ En somme, le vieillissement de la population présage une diminution de la population active et une modification des besoins en termes d'habitat, de mobilité, de biens de consommation, de services sociaux et de santé;
- ➔ Une évolution plus rapide du nombre de ménages lorsque l'on compare à celle de la population;
- ➔ Si la tendance se maintient, le nombre de ménages à l'échelle de la MRC pourrait atteindre 56 587 en 2021 et 62 434 en 2031, comparativement à 48 034 en 2011, soit une augmentation de 14 400 nouveaux ménages;
- ➔ 90 % des ménages pressentis (2011 – 2031) auront comme principal soutien une personne âgée de 65 ans et plus. Conséquemment, les nouveaux logements devront notamment répondre aux besoins de la population vieillissante;
- ➔ Au cours de l'horizon 2006-2031, la migration interne et l'accroissement naturel de la population seront les principaux facteurs de l'accroissement démographique projeté à l'échelle de la couronne Nord. L'accroissement des secteurs centraux du Grand Montréal sera notamment soutenu par l'immigration internationale;
- ➔ L'immigration internationale, une composante marginale de notre population avec toutefois une nette progression entre 2001 et 2006 et un rôle de rajeunissement de notre population.